

Compte-rendu de l'audience avec la directrice générale Amélie Verdier

Le 29 mars 2024, Amélie Verdier, nouvelle DG, est venue dans notre Direction et a notamment visité des services de la TCA.

Dans ce cadre, elle a également reçu les représentants des sections départementales CGT, Solidaires, CFDT, FO et CFTC, en présence du Directeur local, M Bied Charreton et du directeur du Pôle Pilotage et Ressources, M Philouze.

L'audience a eu lieu de 14 h 30 à 15 h, soit en tout et pour tout une demi-heure, un timing très limité que nous avons regretté.

Voici les points abordés par les OS à l'occasion de cette audience:

«Pont naturel» du 10 mai 2024: La délégation CGT est revenue sur le refus d'accorder le «Pont naturel» du 10 mai 2024 pour la DRFiP 35, qui avait pourtant fait l'objet d'un vote en CSAL en 2023. Il s'agit pour la CGT d'un dangereux précédent qui remet en cause le dialogue social local et les décisions des instances locales (CSAL, FS).

La nouvelle DG a confirmé la décision prise par M Fournel de ne pas accorder ce pont, alors même qu'il a été accordé dans toute une série de directions locales (60 directions l'ont accordé sur 135 directions locales ou à compétence nationale).

Outre le discours bien rodé sur la continuité du service public, la DG a apporté un nouvel argumentaire inattendu: la grande insuffisance du « taux de décroché » du téléphone pendant la campagne IR 2023 ainsi que des faiblesses pour la réception sous toutes ses formes (muticanal). Autrement dit, si les agents des finances publiques ne bénéficient pas du pont du 10 mai, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Et elle ne pas manqué de souligner qu'elle tirera le bilan de cette année pour l'avenir. Ceci explique l'obsession du taux de décroché pour la campagne IR 2024.

Il s'agit d'un tournant quant au discours de la DG qui jusqu'ici, soulignait l'engagement des agents, durant cette période particulièrement difficile, notamment avec GMBI en 2023. La nouvelle DG prend donc ses fonctions en faisant le choix de la défiance. Maintenant, le fait de ne pas accorder le Pont du 10 mai doit être interprété par les agents comme une punition.

- Détérioration des conditions de travail, accroissement des charges de travail, politique du chiffre, augmentation des Risques psychos sociaux avec une difficulté de reconnaissance par l'administration dès qu'il s'agit de troubles psychiques (burn-out, dépression, troubles anxieux):

La DG nous a rappelé son parcours, elle arrive de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France et se veut donc particulièrement sensible aux sujets qui touche à la santé des agents. C'est une préoccupation forte, selon elle, il faut faire de la prévention, et elle y veillera. Il y a effectivement des situations ponctuelles de troubles psychologiques, ce sont souvent des effets du Covid (sic) et du climat anxieux de notre société (guerres, réchauffement climatique).

Elle veut des «agents épanouis à la DGFIP». Selon elle, les conditions de travail à la DGFIP ne sont pas en cause dans le malaise rencontré par les agents, c'est le climat anxieux général. Dont acte.

- Télétravail (usage différent d'un service à l'autre, existence de «charte de télétravail»:

Pour la DG, cette situation variée est tout fait normale. Les services fonctionnent différemment, le télétravail ne peut donc pas être uniformisé, et il est de la responsabilité des chefs de service de veiller à son application. Circulez y'a rien à voir !

- Semaine des 4 jours:

Un cadrage vient d'être annoncé par le premier ministre (amplitudes horaires élargies pour

arriver au même nombre d'heures qu'aujourd'hui en 4 jours). Selon elle, la semaine de 4 jours répond à une meilleure organisation du travail. Son expérimentation ne pourra être mise en place que sur la base du volontariat, dans un cadre collectif, c'est-à-dire pour l'ensemble des agents de services entiers.

La CGT revendique pour sa part la semaine de 32 heures, la semaine des 4 jours porte les risques de journées à rallonge (jusqu'à 10 h), de la remise en cause de l'organisation des collectifs de travail, de la possibilité des journées de récupération, des jours ARTT et du télétravail et d'une nouvelle dégradation de la qualité et de l'accès au service public.

- Gérer Mes Biens Immobiliers (GMBI):

Concernant la mise en place de l'application GMBI, elle réfute le terme de «fiasco», il s'agit pour elle de dysfonctionnements.

Elle précise qu'elle a été entendue à ce titre la semaine passée par une commission parlementaire. Elle s'est voulue rassurante, la DG va insister sur la nécessité et l'obligation faite aux usagers propriétaires de servir l'application GMBI, et des améliorations sont à venir.

La délégation CGT a précisé qu'en réalité, c'est le travail quotidien de mise à jour des bases des locaux dans les SIP et les SDIF qui a été partiellement liquidé du jour au lendemain. Cette situation a été très mal vécue par les agents concernés qui ont subi une année 2023 particulièrement pénible .

Loin d'aller dans ce sens, et même à l'inverse, selon la DG, les parlementaires et les élus locaux qu'elle a rencontrés lors de ses visites sur le terrain ont constaté que la fiabilisation des bases locales était meilleure grâce à GMBI.

La délégation a refusé d'entendre de tels arguments alors que le contentieux TH et THLV était en forte augmentation et particulièrement dans les territoires où les résidences secondaires sont concentrées .

Pour la seconde fois après la question du 10 mai, c'est le travail des agents qui est remis en cause par la nouvelle DG, le tournant du mépris des agents est confirmé.

Nous avons rappelé que les nombreux dysfonctionnements avaient donné lieu à des droits d'alerte un peu partout sur le territoire

tant la situation devenait ingérable (milliers d'E-contact, enfants mineurs avec des TH...).

Lorsque l'un des représentants a voulu reprendre la parole pour lui expliquer la situation telle qu'elle est réellement, Mme Verdier a coupé court à la discussion sur ce sujet. A nouveau: circulez y'a rien à voir !

- Pouvoir d'achat des agents:

Elle se félicite de la négociation en cours et du projet d'accord à la DGFIP, pour elle il s'agit d'une véritable reconnaissance du travail fourni par les agents Or, elle n'a fait que confirmer les 6+4 points d'ACF de Fournel en guise de réévaluation de notre régime indemnitaire sur 2024 et 2025, soit 41,50€/mois l'année prochaine-des miettes pour les agents- qui semblent la satisfaire totalement, et dont nous devrions nous réjouir.

- Dysfonctionnements des instances locales:

Il a été évoqué le courrier adressé par les représentants du personnel au secrétariat général et deux bureaux de Bercy suite à l'incident qui s'est déroulé lors de la FS du 23 février 2024. Pas un mot de la DG ! L'information ne semble pas bien fonctionner dans notre ministère.

- Emplois:

Elle a annoncé que les coupes budgétaires annoncées par M Lemaire (10 milliards en 2024 et plus de 20 milliards en 2025) ne se déclineront pas en suppressions d'emplois à la DGFIP en 2025. Une annonce à surveiller de très près...

Conclusion CGT:

Pour la CGT, c'est avec la plus vive inquiétude que nous avons quitté cette première entrevue avec la nouvelle DG, quant à sa conception du dialogue social et à la perception qu'elle a des agents de la DGFIP et du travail qu'ils fournissent pour le service public, une notion à laquelle elle semble préférer celle de performance, sous son aspect purement comptable, telle qu'a l'a mise en œuvre en tant que directrice de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France en fermant des centaines de lits d'hôpitaux .

La délégation CGT
Rennes, le 3 avril 2024